



**LA TABLE DE CONCERTATION PROTESTANTE
SUR L'ÉDUCATION**

Mémoire

**présenté par
Roland Grimard, président**

**à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux
différences culturelles de l'Assemblée nationale**

Montréal, le 10 octobre 2007

Les protestants à l'ère des accommodements raisonnables¹

La Table de concertation protestante sur l'éducation est reconnaissante au gouvernement d'avoir mis sur pied la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

Depuis 1993, la Table représente les parents protestants auprès du ministère de l'Éducation et contribue à ce que les valeurs chrétiennes soient présentes dans la réalité scolaire contemporaine. Plus d'une vingtaine d'associations (confessions) la composent.² Et malgré notre diversité théologique, nous sommes arrivés à un consensus pour vous présenter ce mémoire qui se veut un ouvrage collectif. C'est bien là une autre preuve que le dialogue est possible dans une atmosphère de respect et d'écoute, et cela en dépit des différences !

Depuis 40 ans, les débats sur la place de la religion dans la société québécoise se sont multipliés. La question fondamentale à laquelle nous voulons contribuer au débat est la suivante : « **Comment la paix et la justice peuvent-elles être possibles dans une société caractérisée par la pluralité des cultures, des religions et des visions du monde ?** » Nous sommes convaincus que la société québécoise deviendra ce que chaque citoyen, immigrant ou non, y contribuera dans le présent.

Notre but est de tenir un discours clair, cohérent et serein sur le rôle de la religion, sur la foi et sur l'intégration possible des communautés variées, tant sur le plan ethnique que religieux. Ce mémoire se veut dénudé d'éléments doctrinaux et il renvoie plus à ce qui nous rassemble qu'à ce qui nous sépare. Nous nous définissons comme croyants en Dieu et fiers de l'être. Et, c'est précisément notre foi en Jésus-Christ qui nous interpelle à être de bons citoyens par des actions concrètes et locales pour le mieux vivre de tous.

Pourquoi notre discours est-il pertinent dans ce débat ? En voici deux raisons :

- 1) Étant la plus grande des minorités religieuses au Québec,³ nous savons ce que veut dire subir la marginalisation en tant que minorité. Nous la vivons sous différentes formes depuis plus de 400 ans.
- 2) Enrichis par le mouvement humaniste des réformateurs, nous sommes sensibles à la reconnaissance de l'autre et à la poursuite du bien commun. Nous avons donc une disposition favorable au retour aux sources, à la place de l'individu, à la démocratie et à l'influence sur le gouvernement.

¹ Lors des États généraux sur l'éducation en 1995, un article sur ce sujet a été écrit par un de nos collaborateurs. Il a été publié dans *Éduquer les enfants – Une vision protestante de l'école*, ouvrage collectif sous la direction de Glenn Smith, les éditions du Sommet, Québec, 1998, p. 191-198.

² Voir l'annexe 1; liste des délégués.

³ Les statistiques de l'année 1998-1999, dernière année d'existence des commissions scolaires confessionnelles, indiquent 331 écoles protestantes, représentant 91625 élèves ou neuf p. cent de la population étudiante. De ce nombre, 40,045 élèves se déclaraient protestants, devenant le groupe religieux minoritaire le plus important en nombre dans le système scolaire.

Ce mémoire présente une réflexion sur la laïcité et ce que nous croyons que la laïcité ouverte proposée par le gouvernement devrait être. Ensuite, le lecteur pourra prendre connaissance des principes fondamentaux que nous proposons en tant que protestants à l'égard de la prise en compte raisonnée de la diversité. Mais, d'abord, afin de donner à la Commission des points de repère sur la vision protestante, nous pensons qu'il est utile de définir quelques caractéristiques confessionnelles et leurs répercussions dans la sphère publique de nos idéologies. C'est le protestantisme vu de l'intérieur.

I. QUI SONT LES PROTESTANTS AU QUÉBEC ?

Cette première section donne un portrait sommaire de notre réalité multilingue et multiethnique et de nos valeurs communes.⁴

La diversité protestante

Au Québec, du recensement de 2001, 357 000 personnes se déclarent protestantes, sous 43 confessions différentes.⁵ Les protestants partagent 1000 Églises locales et paroisses dans les proportions suivantes : 432 francophones, 350 anglophones et 218 de communautés culturelles avec 38 langues différentes.

Des études antérieures sur l'état et les besoins de l'Église protestante au Québec ont analysé l'expansion des Églises et le manque de représentation de celles-ci dans les six plus importantes régions urbaines du Québec.⁶ Dans les six villes principales au Québec, nous répertorions 231 Églises protestantes francophones.

Même s'il y a eu au Québec une croissance démographique de 2,4 %, le nombre d'Églises est relativement stable. Par contre, le protestantisme anglophone décline depuis 40 ans. Mais, des initiatives récentes peuvent amener un renouveau spirituel, particulièrement dans la région du Grand Montréal. Nous constatons que, depuis 1998, il y a eu une croissance de 8 % du nombre d'Églises francophones, une décroissance de 12 % du nombre d'Églises anglophones, mais une augmentation de 92 % du nombre d'Églises des communautés culturelles.

Cette réalité multiethnique est bien vivante. Le tiers des gens qui fréquentent une Église protestante au Québec sur une base hebdomadaire font partie d'une Église multiculturelle alors que cette population ne représente que 10 % de la population québécoise. Aujourd'hui, nous dénombrons 112 Églises protestantes haïtiennes (47 % ne sont pas affiliées à une confession) desservant les 150 000 Haïtiens vivant à Montréal ainsi que 80 Églises espagnoles (77 % ne sont pas affiliées) desservant les 125 000 Latino-américains vivant au Québec. Durant les cinq dernières années, dix Églises protestantes congolaises ont été établies.

⁴ La plupart des statistiques de cette section sont disponibles sur le site de Direction Chrétienne inc., www.direction.ca (Notre travail/Éducation) et elles viennent du *Répertoire chrétien, Églises, ouvriers, organisations du Québec*, édition de novembre 2006 publié par Direction Chrétienne inc.

⁵ Statistique Canada 2001.

⁶ Cette recherche a été effectuée par Direction Chrétienne avec la coopération de Édouard HOYER et de Richard LOUGHEED. Depuis 1984, Direction Chrétienne demande à chaque confession de lui remettre une liste de leurs Églises. Nous validons toujours cette information.

L'immigration au Québec a apporté une vigueur à l'Église protestante. Si ces initiatives ont quelque chose à nous dire, elles nous révèlent que c'est la dimension évangélique du protestantisme qui prend au sérieux le contexte du Québec et qui dialogue avec lui. C'est aussi vrai pour les communautés linguistiques d'importance et pour les communautés culturelles présentes en ce moment. Cet effet est dû à l'intérêt des évangéliques pour la mission au Québec, qui était absent depuis des décennies. Même si les confessions ont toujours été présentes dans la province, une plus grande activité, que l'on n'aurait pas pu s'imaginer auparavant, a découlé du protestantisme, grâce à la prise en charge de la diversité ethnique. Pour les protestants évangéliques, c'est une grande source d'encouragement.

Le partage des valeurs communes

La pluralité parmi les protestants évangéliques s'exprime de façons variées comme dans leurs structures d'Églises, leur confession de foi et leurs pratiques religieuses. Mais, malgré toutes ses différences, ils articulent une vision du monde commune qui se répercute dans toutes les sphères d'activités jusque dans l'arène publique. Voici leurs valeurs inspirées d'un document écrit par le Comité protestant d'avant la réforme scolaire mais qui est toujours pertinent⁷ :

1. La famille. Dans l'éducation protestante, la famille est considérée comme l'éducateur le plus important et comme le lieu où s'exerce la responsabilité de l'orientation religieuse de l'enfant.

Le protestantisme vise essentiellement à engager les parents et la famille à jouer un rôle actif en société. Il favorise le respect des droits parentaux et de solides liens entre la famille, la société et le milieu. C'est pourquoi, par exemple, nous croyons que les parents doivent reprendre leurs responsabilités et redevenir les principaux intervenants dans l'éducation religieuse de leurs enfants et non de transférer cette responsabilité aux écoles.

2. La dimension spirituelle. L'éducation protestante favorise une approche holistique de l'éducation qui intègre la dimension spirituelle.

Le spirituel ne peut être séparé du matériel. Tout enseignement peut être considéré comme participant à cette recherche d'identité sur les plans personnel, social et cosmique et comme facteurs d'intégration. La position centrale de la connaissance de la Bible et de l'étude de la quête de l'être jouent un rôle important quand il s'agit d'aider chaque personne à parvenir à la maturité. De sorte que tout citoyen (immigrant ou non) peut acquérir les aptitudes de base nécessaires à la recherche et au dialogue, à l'esprit critique et à la créativité, à l'autonomie et à l'engagement; aptitudes qui lui permettront de trouver sa place dans la société et d'être partie prenante dans le changement social.

3. La recherche de la vérité. L'éducation protestante favorise la passion et l'unité de la vérité.

Cette passion de la vérité et de son unité découle de l'importance que tout protestant accorde à la dimension religieuse et à la transcendance. Tout en cherchant une relation personnelle avec Dieu, le protestant veut intégrer les pratiques religieuses à son quotidien. Cette valeur incite les protestants à poser des questions fondamentales en

⁷ Le texte complet est disponible sous la publication *Les valeurs éducatives protestantes*, GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, COMITÉ PROTESTANT. Québec, troisième trimestre 1992.

toute humilité, dans tous les champs de l'expérience humaine, tout en percevant qu'ils n'ont pas toutes les réponses.

Cette vérité cohabite avec le fait que chaque être humain a une valeur incroyable aux yeux de Dieu et que devant lui nous sommes tous égaux. Cette liberté permet la libre expression de sa conscience, de ses pratiques religieuses et de sa parole.

4. L'aspect pratique et la participation civique. L'enseignement protestant favorise un intérêt positif face à la vie et au monde du travail.

Le travail a été considéré comme une vocation à laquelle on est appelé à servir son prochain et Dieu. La dignité du travail exige que chacun fasse de son mieux dans le domaine où il se trouve. Le protestant fait preuve de souplesse et de pragmatisme envers les systèmes et structures qui le gouvernent. Ceci se manifeste par un sens du compromis et de l'adaptation.

5. Le respect et la responsabilité. L'éducation protestante favorise ces attitudes envers tous les citoyens, dans le respect des chartes québécoise et canadienne.

Nous adhérons au respect de la pluralité dans la croyance, la vision du monde et la conception de la vie. Dans la diversité ethnique croissante actuelle, cette valeur se place au premier plan dans l'effort que nous devons favoriser comme attitudes de responsabilité personnelle.

6. L'éducation (la connaissance de la lecture et de l'écriture). L'éducation protestante insiste sur la valeur de l'alphabétisation comme base de l'acquisition de connaissances et du développement de la personnalité.

Nous croyons que l'éducation élimine une foule de préjugés, de fausses interprétations ainsi que la confusion qui peuvent se présenter lors de la confrontation de plusieurs cultures ethniques et religieuses. Les réformateurs furent parmi les premiers à revaloriser cette dimension.

II. RÉFLEXION SUR LA LAÏCITÉ QUÉBÉCOISE

Nous sommes conscients que le Québec n'est plus ce qu'il était d'avant la Révolution tranquille, et heureusement ! Car nous pensons que le mariage État-religion est plutôt explosif, et encore là l'histoire nous informe.

La sécularisation amène une diminution progressive du rôle institutionnel et culturel des religions, les rendant moins significatives et plus marginales. Dans ce nouveau contexte, la société québécoise s'est donné un nouveau visage dit laïc. Cette laïcité se définit comme « *un cadre d'aménagement des rapports de l'État avec des groupes de convictions religieuses* ». ⁸

Nous sommes en accord avec ce cadre d'aménagement qui entraîne une diminution progressive du rôle institutionnel de la religion, mais non à *son élimination complète*.

⁸ COMITÉ SUR LES AFFAIRES RELIGIEUSES. *Rites et symboles défis éducatifs de la diversité*. Avis au ministère de l'Éducation, mars 2003, page 21.

C'est là que le bât blesse au Québec, car la diminution fut radicale et non nuancée. La sécularisation ne doit pas éliminer la religion, *bien au contraire* ! Ce cadre laïc doit permettre l'expression publique de la foi dans tous les domaines de la vie privée comme publique, permettant aux aspects séculiers et religieux de se chevaucher et de s'influencer entre eux. Les accommodements raisonnables trouvent toute leur justification et peuvent être un outil législatif précieux pour la mise en place de solutions durables dans ce nouvel univers multiculturel et multireligieux.

Dans le domaine de l'éducation, par exemple, nous croyons que l'école publique et privée ne doit pas dispenser un enseignement confessionnel de la religion. Aujourd'hui la « confessionnalité » n'est plus une affaire d'État, l'indépendance de ce dernier devient indispensable. La foi religieuse relève ainsi de la conscience individuelle de chacun, de sa famille et de son groupe d'appartenance. Ce droit, celui de croire librement ce que l'on veut, est soutenu par les libertés individuelles comprises, en démocratie, par des chartes juridiques de droits et libertés de la personne. Dans cette perspective, l'État est maintenant considéré comme un agent neutre, au sens où il agit sans préférence pour une confession religieuse, peu importe si celle-ci est majoritaire ou minoritaire.

Mais, attention! La communauté protestante en tant que partie intégrante de la société civile et de l'ensemble plus large de la sphère publique vous invite à reconnaître :

- Que cette neutralité est plus hypothétique que réelle, car chaque individu ou même système (y compris le système politique ou économique) a sa propre vision du monde qui vient coordonner ses pensées et influencer ses interprétations et ses interventions. D'ailleurs E. W. Shideler « *écarter la possibilité que l'enseignant puisse simplement enseigner en n'exposant que les faits sans laisser paraître la moindre tendance personnelle ; d'abord, parce que la sélection et la présentation de tout ensemble de données ayant trait à des questions fondamentales sont toujours soumises à des préférences personnelles, et ensuite, parce que, en enseignant, on transmet forcément sa personnalité en même temps que les faits* ». ⁹
- Que l'on marginalise dans les discussions tous les types de visions du monde religieuses à cause de la polémique entre les croyances et les valeurs privées et les faits publics. Cette dichotomie de jugement ne résulte pas d'un réel souci de promouvoir le bien commun ou même de protéger la sphère publique de forces qui veulent la détruire. Au contraire, les tenants de la neutralité des valeurs, sans émettre aucun repère transcendant, explicite et impartial, font la promotion d'une vision du monde qui s'avère tout aussi intolérante et uniforme que n'importe quelle autre philosophie de vie intégriste.
- Qu'il ne faut pas tomber à l'autre extrême et remplacer un régime autoritaire par des tenants d'une laïcité fondamentaliste. Comme le dit M. Jacques Grand'maison avec une certaine ironie : « *Ce serait bien bête de passer, au Québec, d'un confessionnalisme à tout crin à un laïcisme à tout crin.* » ¹⁰

⁹ Glenn SMITH. *Éduquer les enfants, une vision protestante de l'école*. Québec, Éditions du Sommet, 1998, p. 42.

¹⁰ Article publié dans *LA PRESSE* par Jacques Grand'maison, samedi le 15 septembre 2007.

- Que le vide laissé par la laïcisation ne peut pas être strictement comblé par des chartes, car ces dernières reposent elles-mêmes sur des conceptions sociales propres au champ des significations ultimes de toutes les activités humaines. Ceci explique en partie le choc des « Québécois pure laine », face à l'assurance identitaire des immigrants qui ne se s'interrogent pas sur leur identité, mais, au contraire, la valorise et l'exprime librement.

Ceci étant dit, nous ne voulons pas plus d'une laïcité à l'américaine ou à la française. D'ailleurs, Jean Baubérot a déclaré : « *Le Québec serait fou d'imiter le pseudo modèle français.* »¹¹ Mais, nous voulons un Québec comme terre où nos enfants seront heureux, heureux d'exprimer sans contrainte leurs croyances et leurs pratiques religieuses. Nous voulons pour le Québec une *saine laïcité*, sans contrainte d'endoctrinement religieux ou séculier, dans le respect des libertés de conscience et de religion. Nous voulons une société laïque sans préjudice imposé aux enfants, où la neutralité est démasquée, la libre pensée toujours de mise et où le religieux a sa place dans la sphère publique, y compris dans les écoles.

La citation de Mme Weil illustre notre vision des choses :

« Tant qu'il y aura du malheur dans la vie sociale, tant que l'aumône légale ou privée et le châtement seront inévitables, la séparation entre les institutions civiles et la vie religieuse sera un crime. L'idée laïque prise en elle-même est tout à fait fausse. Elle n'a quelque légitimité que comme réaction contre une religion totalitaire. À cet égard il faut avouer qu'elle est pour une part légitime. Pour pouvoir être, comme elle le doit, présente partout, la religion non seulement ne doit pas être totalitaire, mais doit limiter elle-même rigoureusement au plan de l'amour surnaturel qui seul lui convient. Si elle le faisait, elle pénétrerait partout. »¹²

Nous ne voulons pas perpétuer l'erreur de « *jeter le bébé avec l'eau du bain* ». Nous devons nous interroger pour nommer les bagages religieux et culturels et les traditions que nous voulons transmettre à nos enfants. En d'autres mots : Quelles sortes de grands-parents deviendront nos propres enfants ? Quelle vision du monde proposons-nous pour l'avenir ? La prochaine section en suggère un tableau.

¹¹ Jean BAUBÉROT. Journée d'étude et de réflexion, *Pour une prise en compte raisonnée de la diversité religieuse dans les normes et pratiques de l'école publique*, organisée par la Chaire de recherche du Canada sur l'Éducation et les rapports ethniques en collaboration avec le pôle Religion et ethnicité du CEETUM, 27-28 mars 2007.

¹² Simone WEIL. *Attente de Dieu, Exposé : Formes de l'Amour implicite de Dieu*. Fayard, 1966, p. 144. Livre achevé d'imprimer en décembre 2004 par la Sté TIRAGE sur presse numérique www.cogetefi.com.

III. PRINCIPES FONDAMENTAUX SELON LA PERSPECTIVE PROTESTANTE

Sous l'éclairage de la foi protestante et à la lumière de la compréhension du monde que nous avons, en tant que protestants, voici les principes que nous vous suggérons pour une prise en compte raisonnée de la diversité religieuse et des rapports interethniques de notre société. Ces trois principes, espérons-le, seront comme des fruits qui découleront de la foi en Jésus-Christ que nous voulons voir dans la société québécoise.

1. DEMASQUONS LE MYTHE DE LA NEUTRALITE

Nous l'avons dit précédemment : aucun État ou organisme social ne peut être complètement neutre ou séculier, dans le sens que leurs employés en exerçant un pouvoir ou une autorité n'adhèrent à aucune croyance en ce qui a trait à ce qui est vrai ou faux. Les dirigeants d'entreprise, d'organisation ou les leaders gouvernementaux, ne se comportent pas comme s'ils n'accordaient aucune importance, n'avait aucun parti pris pour, à ce qu'ils considèrent être la vérité. La sphère publique n'est pas dénuée à ce point, ce n'est pas une coquille vide. Le fait que les immigrants participent à la société civile québécoise, à partir de visions du monde, de religions et de cultures différentes, devrait constituer un atout pour le Québec.

Pour réfléchir sur les thèmes de la religion et de la spiritualité, il nous faut être capable de distinguer les différentes **visions du monde**. Nous pouvons les comparer à des lentilles à travers lesquelles nous voyons et comprenons la vie. De façon générale, elles comprennent les présuppositions auxquelles des groupes de gens croient, consciemment ou inconsciemment, au sujet des structures de base de leur communauté, leurs relations, leurs pratiques et ce qui compose leur quotidien. Ces dernières se comparent aux fondations d'une maison – essentielles, mais invisibles. Une vision du monde existe grâce à l'interaction des croyances d'une personne avec l'environnement dans lequel elle vit. Cette vision du monde traite des questions de toujours, comme la religion et la spiritualité, mais touche des domaines aussi simples que se demander s'il faut manger dans des assiettes ou la façon de laver son linge.

Les visions du monde peuvent être étudiées en fonction des quatre traits distinctifs suivants : les récits caractéristiques ; les symboles fondamentaux ; les comportements habituels; et les questions et réponses aux questions existentielles. Ces traits interagissent entre eux de manière complexe et variée. En étudiant les points de rencontre entre ces traits majeurs, nous pouvons découvrir la vision du monde des individus ou des groupes en particulier.

Les différentes voies de la culture communiquent les visions du monde. Même s'il y a un échange constant entre une vision du monde et une culture, la prudence est de mise afin de ne pas les confondre. La **culture** est un réseau de significations par lequel un groupe social particulier sera apte à se reconnaître et à s'exprimer au moyen d'un style de vie commun. Ce réseau est caractérisé par les idées (y compris les croyances, les valeurs, les attitudes et les règles de comportement), les rituels et les objets, y compris les symboles – qui deviennent des moyens d'identification, comme la langue, la nourriture, les vêtements et la façon d'aménager l'espace. Ce réseau n'a pas de structure formelle ou hiérarchique.

Nous découvrons souvent les visions du monde des communautés au moyen des réseaux culturels qu'elles produisent et qui sont en continuel changement et en interaction avec la société et les objets et les symboles qui les caractérisent. Les symboles fournissent une grille herméneutique qui nous aide à percevoir le monde et la manière dont nous pouvons y vivre : ces symboles nous fournissent une vision de la réalité et une vision pour la vivre. Les symboles décrivent les comportements typiques d'une société et vice versa comme la célébration d'importants événements, les mesures employées pour faire face aux contrariétés, les rituels liés aux naissances, aux mariages et à la mort. Dans bon nombre de communautés, les symboles et les comportements qui les caractérisent se trouvent décrits dans des récits. De plus, les réponses aux questions fondamentales comme : *Qui sommes-nous ? Où en sommes-nous ? Quels sont les problèmes auxquels nous faisons face ? et Comment allons-nous les résoudre ?* nous en disent long sur les visions du monde de ces communautés.

La **religion** représente les croyances qu'une personne considère importantes. Ces croyances peuvent venir des traditions orales ou écrites. La religion entretient un lien indiscernable avec la spiritualité. La religion se tient au cœur de la nature humaine. La spiritualité prend vie à partir des aspects religieux d'une vision du monde. C'est l'expression de cette foi qui prend vie en fonction de la compréhension (l'aspect rationnel) et l'expérience (l'aspect spirituel) avec l'ultime.

Ainsi, pour une prise en compte raisonnée des diversités religieuse et culturelle dans les normes et pratiques de la société publique, nous devons tenir compte de l'influence inter liée des visions du monde, des cultures, des religions et de la spiritualité de chacun et enseigner ces choses à nos enfants, si nous voulons les préparer à vivre dans une société postmoderne et postindustrielle. Mais la neutralité ne fait pas progresser le débat !

2. CÉLÉBRONS LES DIFFÉRENTES PLURALITÉS

Aujourd'hui, beaucoup de Québécois ont tendance à croire que la tolérance est une vertu en elle-même, comme si tolérer les différences était un acte admirable. Pourtant, la plupart d'entre nous ne voudrions pas d'une société qui userait de violence à l'endroit de ses citoyens ou qui par exemple, appuierait l'ancienne pratique chinoise consistant à bander les pieds des femmes. Trop parler de tolérance empêche de mettre en évidence les différences qui sont dignes de célébration.

Vivre selon une éthique exige que les individus et les sociétés entières distinguent clairement les éléments qui doivent être tolérés et ceux qui doivent être célébrés. Le temps n'est-il pas venu de prendre conscience que nos réponses à la diversité culturelle et religieuse ainsi qu'à la pluralité idéologique dans la société contemporaine doivent être nuancées ? Le temps n'est-il pas venu d'arrêter d'exclure le « eux » et de célébrer le « nous » ? Le tableau suivant illustre des comportements possibles selon notre compréhension des multiples pluralités.

	Pluralité culturelle	Pluralité religieuse	Pluralité idéologique
Célébrer			
Respecter			
Reconnaître			
Questionner			
Dénoncer/ Assimiler			
Anéantir/ Annihiler			

Ainsi, nous devons reconnaître les différentes pluralités religieuse, culturelle et sociologique et savoir se positionner face à ces pluralités. Certaines doivent être célébrées, d'autres questionnées, d'autres rejetées. Par exemple, les différentes fêtes religieuses, peuvent être respectées sans que nous y participions. Nous pouvons reconnaître d'autres aspects de la diversité sans les célébrer. Certains éléments doivent être assimilés (nous ne tolérerons jamais qu'un Australien conduise son véhicule du côté gauche). Ou encore, la société québécoise devra annihiler certaines pratiques comme l'excision des femmes et jeunes filles. Toutes les pluralités n'ont pas toute la même cote, et nous devons utiliser notre sens critique donné par Dieu pour faire la distinction entre ce qui est religieux, culturel ou idéologique et pour différencier nos réactions et nos approches face à ces pluralités.

De plus, malgré toutes les initiatives faites pour articuler un pluralisme en vue du bien commun de notre société, il est évident que, lorsqu'une société vit en fonction du paradigme de l'institutionnalisation constitutionnelle et législative, toute nouvelle réflexion s'en trouve amenuisée, oubliée, voire même écartée du débat public. Comment faire donc pour discuter l'intégration des immigrants, un programme d'enseignement sur l'éthique ou le rôle de la religion dans la société, si ce paradigme de structures prédomine ? Comment former les maîtres, les directeurs d'hôpitaux, les comités des CLSC, dans un tel contexte ?

La portée du bien public déborde du cadre de la politique, de la loi et des règlements. Il est bon de se rappeler les paroles de José Woehrling et de Marie McAndrew. Le professeur Woehrling, en parlant de la conciliation des accommodements raisonnables et l'État, a écrit : « [...] *on s'illusionnerait en pensant qu'il est possible de découvrir des balises suffisamment précises pour être favorables et applicables par ceux qui sont directement confrontés aux demande d'accommodements sur le terrain, comme les directeurs d'écoles, d'hôpitaux ou d'autres services publics.* »¹³ Et Marie McAndrew ajoute : « *Tout au plus, peut-on faire valoir que des institutions publiques ouvertes à la diversité favorisent davantage la participation des personnes de toutes religions que des institutions caractérisées par une laïcité rigide ou dominées par la religion majoritaire.* »¹⁴

¹³ José WOEHLING. OPTIONS POLITIQUES ; *Neutralité de l'état et accommodements, convergence ou divergence*. Septembre 2007, page 26.

¹⁴ Marie MCANDREW. OPTIONS POLITIQUES ; *Des balises pour une société ouverte et inclusive*. Septembre 2007, page 47.

La réalité publique plus grande comprend tout ce qui a rapport au bien commun, y compris les activités liées aux universités, aux compagnies, aux Églises, aux groupes de citoyens, et particulièrement à la famille. Voici le troisième principe que nous avançons.

3. PROPOSONS UNE PLURALITE FONDÉE SUR UN CIVISME PUBLIC (BIEN COMMUN)

La personne qui veut vivre dans un contexte des pluralités s'attaque à une lourde tâche, mais son ambition est noble. Le processus d'intégration doit commencer par l'engagement à contribuer activement au développement d'une culture publique commune. Cela signifie que nous voudrions articuler ensemble les valeurs de base, les « règles du jeu » et les institutions essentielles qui devront être pour tous une source d'inspiration profonde pour vivre dans la société canadienne et un ciment d'unité et de cohérence sociale dans notre culture. Cette culture commune inclut évidemment l'engagement à respecter la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et la Déclaration universelle des droits humains des Nations Unies. Il y a aussi des valeurs fondamentales que nous voudrions retenir, par exemple, la démocratie, la liberté, l'égalité et la solidarité. Les « règles du jeu » incluent le civisme et le respect des minorités. Tous les chrétiens doivent travailler au bien commun parce que le Créateur a répandu à profusion sa grâce sur tout le cosmos en signe de sollicitude pour le monde.

De plus, le vrai civisme public commence par la prise de conscience des différences. C'est aujourd'hui un point tournant essentiel à la vie dans la société québécoise. Mais, comme nous l'avons mentionné, s'il y a absence d'un repère transcendant et impartial (les éléments fondamentaux pour protéger l'unité, le bien commun), ce sont les présuppositions et les intérêts des postulants qui deviendront fondamentaux à l'unité. Le bien commun ne peut atteindre son développement optimal que dans un espace public caractérisé par l'ouverture.

Notre tâche aujourd'hui inclura aussi l'entrée en dialogue avec les autres partenaires de notre société, si diversifiée. Nous ne suggérons pas un simple échange d'idées avec ceux qui partagent divers points de vue, pas plus que nous sommes en faveur de la promotion d'une polémique active qui déboucherait sur des accusations de prosélytisme. Le dialogue en milieu pluraliste se traduit aujourd'hui, au plan de la vérité, par une interaction sérieuse et sans contrainte entre les diverses prétentions à la vérité.

Un tel dialogue s'enracine dans le développement d'une compréhension intellectuelle entière et mutuelle ainsi que dans un respect des diverses nuances et subtilités, particulièrement dans le domaine des multiples valeurs de vie au sein d'une culture que se partagent de nombreux groupes ethniques. Le dialogue inclut le développement, au sein de notre culture commune, des attitudes et des mentalités qui accueillent la variété des diverses cultures, des différents styles de vie dans la société et qui regardent cette diversité comme un enrichissement de la vie humaine. Un tel dialogue est un processus dans lequel s'inscrit un échange respectueux des différences. Il ne sera pas seulement un accueil d'opinions partagées et tolérées sur le plan intellectuel.

C'est pourquoi, en éducation, la Table adhère au principe de **laïcité ouverte** que le gouvernement s'efforce de mettre en place, entre autres, grâce au programme d'Éthique et culture religieuse. Nous encourageons les objectifs de ce programme qui est de « réfléchir sur des questions éthiques, de manifester une compréhension du phénomène religieux et de pratiquer le dialogue ». ¹⁵ D'ailleurs, les articles 37 et 71 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que « le projet éducatif de l'école doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école » ¹⁶ et que « les membres du CE doivent agir [...] avec honnêteté, loyauté et dans l'intérêt de l'école, des élèves, des parents, des membres du personnel et de la communauté ». ¹⁷

Nous soutenons, par exemple, que pour tout le réseau scolaire :

- Qu'il serait inconvenant de songer à retirer les signes religieux faisant partie de l'architecture des bâtiments ;
- Que l'installation de symboles religieux comme une croix, un sapin ou les cantiques de Noël dans les écoles (et les édifices publics) ne prive en rien le statut laïc de ces bâtiments et qu'elle cadre avec les principes d'ouverture à la diversité et du respect des libertés de conscience et de religion des élèves comme des employés ;
- Que des signes religieux distinctifs portés par les élèves respectent le droit d'expression de ceux-ci, tout comme le confirme l'avis du CAR « *en tenant compte du principe d'équité et, au besoin, en mettant en œuvre des accommodements dans les limites des possibilités et des contraintes du milieu* » ¹⁸ ;
- Que dans l'école, des activités à caractère religieux puissent être organisées à la suite de l'initiative d'élèves, car ces jeunes expriment « *leurs convictions religieuses pour autant que ces activités soient conformes à la mission de l'école* » ¹⁹ ;
- Que les parents ne devraient pas être considérés comme des trouble-fêtes, car ils sont les éducateurs les plus importants pour l'enfant, y compris son orientation religieuse. Leurs demandes devraient être écoutées avec soin et répondues dans les limites du possible ;
- Que les éducateurs devraient obligatoirement recevoir une formation importante et adéquate afin que la vision protestante soit décrite sans préjugé, sans image négative et stéréotype étroit et dans le respect de nos croyances et de nos traditions.

¹⁵ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. Éthique et culture religieuse, version approuvée, septembre 2007.

¹⁶ Loi sur l'instruction publique, article 37.

¹⁷ Loi sur l'instruction publique, article 71.

¹⁸ COMITÉ SUR LES AFFAIRES RELIGIEUSES. « La laïcité scolaire au Québec », octobre 2006, p.35.

¹⁹ COMITÉ SUR LES AFFAIRES RELIGIEUSES. « La laïcité scolaire au Québec », octobre 2006, p.36.

CONCLUSION

Au Québec, dans ce temps de réflexion et de délibération, à la croisée des positions religieuses et séculières, des plaques tectoniques s'entrechoquent tout comme au temps de la réforme dans sa mouvance humaniste. Toute cette effervescence autour des pratiques d'accommodement est saine, et la réflexion et la formulation de recommandations, sur l'avenir des rapports interethniques et le mode d'intégration dans la société, sont plus que nécessaires. Les accommodements raisonnables sont un rouage juridique formidable dans une société qui se veut démocratique et laïque. La communauté protestante donne l'exemple qu'il est possible d'exercer sereinement une prise en compte raisonnée de la diversité religieuse dans le nouveau contexte multilingue et multiethnique québécois.

Cette réflexion est d'autant plus pertinente quand nous considérons le phénomène « sociostructurel » du Québec francophone comme une petite minorité en Amérique du Nord. Nous sommes soumis à d'énormes pressions d'assimilation culturelle avec tout ce que cela entraîne d'incertitude identitaire. Notre grand défi consistera à intégrer plusieurs autres minorités venant de partout dans le monde. Cette problématique mène, de fait, à une remise en question du rapport à la collectivité canadienne et nord-américaine. Si nous voulons trouver une solution durable et équitable à l'intégration des immigrants au Québec, il est nécessaire de commencer à changer notre attitude globale en tant que société. Il faut arrêter de se définir en opposition à l'autre et pleinement assumer notre identité et notre différence en interdépendance avec le reste du monde. En agissant de la sorte, il devient beaucoup plus facile de célébrer nos différences et de définir les limites non négociables dans la société québécoise contemporaine.

Présentement, nous avons la chance unique de trouver une option à la simple tolérance vis-à-vis des autres ; attitude que notre culture, avec son racisme et son ethnocentrisme omniprésents, tend malheureusement à véhiculer. Les défis seront d'être peut-être moins tolérant et un peu plus compatissant et de ne rechercher pas tant l'égalité que l'équité.

Le temps est donc venu en tant que citoyens de s'interroger sur la mise en application de ces réflexions :

« Ce qui empêche les gens de vivre ensemble, c'est leurs conneries pas leurs différences. »²⁰

« S'il est possible, autant que cela dépend de vous, soyez en paix avec tous les hommes. »²¹

« J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger et vous m'avez recueilli, [...] »²²

« Le fruit de la justice sera la paix ; la justice produira le calme et la sécurité pour toujours. »²³

²⁰ Anna GAVALDA, réf. Comité Jeunesse COSSL, janvier 2007.

²¹ LA SAINTE BIBLE, nouvelle édition de Genève 1979, citation de Saint-Paul dans la lettre aux Romains, chapitre 12, verset 18.

²² LA SAINTE BIBLE, nouvelle édition de Genève 1979, citation de Jésus-Christ dans l'Évangile de Matthieu, chapitre 25, verset 35.

²³ LA SAINTE BIBLE, nouvelle édition de Genève 1979, citation du prophète Isaïe, chapitre 32, verset 17.

BIBLIOGRAPHIE

BAUBÉROT, Jean. Journée d'étude et de réflexion *Pour une prise en compte raisonnée de la diversité religieuse dans les normes et pratiques de l'école publique*, organisée par la Chaire de recherche du Canada sur l'Éducation et les rapports ethniques en collaboration avec le pôle Religion et ethnicité du CEETUM, 27-28 mars 2007.

COMITÉ SUR LES AFFAIRES RELIGIEUSES. « Rites et symboles défis éducatifs de la diversité ». Avis au ministère de l'Éducation, mars 2003, page 21.

COMITÉ SUR LES AFFAIRES RELIGIEUSES. « La laïcité scolaire au Québec, un nécessaire changement de culture institutionnelle ». Octobre 2006.

DIRECTION CHRÉTIENNE INC. *Répertoire chrétien, Églises, ouvriers, organisations du Québec*. Édition publiée en novembre 2006.

GAVALDA, Anna. Réflexions au Comité Jeunesse COSSL, janvier 2007.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, COMITÉ PROTESTANT. « Les valeurs éducatives protestantes ». Québec, troisième trimestre, 1992.

GRAND'MAISON, Jacques. Article publié dans *LA PRESSE*, samedi le 15 septembre 2007.

LA SAINTE BIBLE, nouvelle édition de Genève 1979, traduite des textes originaux hébreu et grec par Louis Segond, Paris.

MCANDREW, Marie. OPTIONS POLITIQUES, « Des balises pour une société ouverte et inclusive ». Septembre 2007.

SMITH, G. et coll. *Éduquer les enfants – Une vision protestante de l'école*. Les éditions du Sommet, Québec, 1998.

WEIL, Simone. *Attente de Dieu, Exposé : Formes de l'Amour implicite de Dieu*. Fayard, 1966.

WOEHLING, José. OPTIONS POLITIQUES, « Neutralité de l'état et accommodements, convergence ou divergence ». Septembre 2007.

Annexe 1

Liste des membres 2007-2008

Délégué(e)		Représentant(e) de confession		ASSOCIATIONS / CONFESSIONS
√	√	PEARSON, Francis		Alliance Chrétienne et Missionnaire du Québec (ACM) Christian & Miss. Alliance (CMA)
	√	CLARKE, Barry Bishop		Anglican Church of Canada (ACC, Diocese of Montreal)
√		LAYNE, Hyacinth		
	√	STAVERT, Bruce Rév.		Anglican Church of Canada (ACC, Diocese of Quebec)
√		WHITCOMB, Peter		
	√	TRIM, Kester		Armée du Salut (AS)/ Salvation Army (SA)
	√	CONNORS, Gary, Rév.		Ass. Pentecôte du Canada (APDC)
√		MOLEY, Rudy et EMERY Gérard		
√	√	HABIB, Michel Michel		Ass. des Égl. Baptistes Évangéliques (AEBE)
	√	CYR, Mario		Assemblée de Dieu indépendantes (ADI)
√		CASSÉUS, Nirvah		Association des Églises Évangéliques (AEE) / Associated Gospel Churches (AGC)
	√	FISHER, Russel Rev.		
	√	DESCHÈNES, Clermont Pasteur		Association La Bible Parle du Canada (ABPC)
√		LANTHIER, Éric		
√		LEBLANC, Luc		
√		BASQUE, Gérard		Association Québécoise des Églises des frères mennonites (EFM) et ÉTÉM
	√	MARTIN, Charles		
	√	CORLETT, Glennis		Baptist Convention of Ontario & Quebec (BCOQ)
√		LAJEUNESSE Danielle		DIRECTION CHRÉTIENNE
	√	MAURAI, Daniel		Église Évangélique Libre (EEL) / Free Evangelical Church (FEC)

		ASSOCIATIONS / CONFESSIONS
√		WEDEL, Jonathan
	√	JEAN CHARLES, Pierre André
	√	REICHENBACH Philippe
	√	PETTEM, Michael
	√	VIDAL, Marc-Henri Rév.
	√	BIBEAULT, Christine
	√	MICHAUD, Patrice
	√	CHRISTIAN DEVELOPMENT COMMITTEE
	√	LAMBIE-BROMBY, Rosemary Rev.
	√	AUBUT, Noël
	√	FAVREAU, Claude
	√	GODON, Kenneth
	√	SWIFT, Béatrice
	√	BRANDL, Sylvie
	√	VILLARD, Diane
	√	SABOURIN, J.-Thomas
	√	GRIMARD, Roland PRÉSIDENT